



Manuvie

Des conseils pour composer avec la volatilité des marchés

Lorsque les marchés reculent, notre instinct nous pousse à réagir. Nous pourrions avoir l'impression que nous devrions vendre nos placements ou interrompre complètement nos cotisations – ce qui est une réaction émotionnelle qui ne serait pas habituellement une décision rationnelle. Quelle est la meilleure approche?

Voici quelques conseils pour vous aider à faire face à la volatilité des marchés. Ces conseils sont donnés à titre indicatif seulement – communiquez avec un conseiller autorisé pour obtenir des conseils relatifs à votre situation particulière.

À faire

- Restez calme et concentrez-vous sur vos objectifs à long terme.
- Assurez-vous que votre stratégie de placement corresponde à votre horizon de placement. Votre « horizon de placement » correspond à la période pendant laquelle vous prévoyez détenir vos placements avant de retirer vos fonds. Si votre stratégie correspond à votre horizon de placement et que votre horizon de placement n'a pas changé, votre stratégie devrait aussi rester la même.
- Évaluez votre portefeuille. Parfois, les fluctuations du marché peuvent avoir une incidence sur votre répartition de l'actif. Il est important de vous assurer que votre combinaison de placements correspond toujours à votre tolérance au risque.
- Pensez aux rendements de vos placements depuis que vous avez commencé à cotiser – même si les marchés peuvent avoir reculé de façon marquée, vos rendements à long terme peuvent tout de même être positifs.
- Essayez de continuer à cotiser – au lieu de vendre des actifs, si vous versez des cotisations dans votre régime en période de marché baissier, vous achetez plus de parts à un coût moindre.

À éviter

- N'essayez pas d'anticiper le marché – il peut être très risqué de le faire. Vous finirez probablement par vendre à bas prix et acheter à un prix plus élevé plus tard lorsque vous réinvestirez.
- N'adoptez pas une vision à court terme. Il est important que vous restiez concentré sur votre plan à long terme pour éviter d'être hésitant en période d'incertitude.
- Ne prenez pas des décisions basées sur vos émotions. Si la valeur de votre maison diminuait de 20 %, la vendriez-vous? Pas du tout. Dans le contexte actuel, il est probablement le moment de continuer d'appliquer votre plan de placement et de cotiser.

Pour être en mesure de garder le cap, suivez votre stratégie à long terme, et non votre instinct. En cas de doute, parlez à votre conseiller.

Les renseignements contenus dans le présent article sont de nature générale seulement et ne doivent pas être considérés comme des conseils personnels en placement ou d'ordre financier. Pour obtenir des conseils sur votre situation particulière, veuillez consulter votre conseiller.

Manuvie, Manuvie & M stylisé, et le M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisés par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. INS6346 19F REG MF Flyer 04/20